

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

-----  
**VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, P. Guillaudeau, L. Médica, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogne, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à P. Cormier  
MF Guillemot, qui a donné procuration à A. Buzaré

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Mars 2016  
Date de l'affichage : 24 Mars 2016  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

-----  
**2016\_26 : Vote du Compte administratif 2015**

*Rapporteur : AM Goujon*

La date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) 2015 est fixée au 30 juin 2016, en application de l'article L.1612-12 du CGCT.

Le Compte Administratif de la commune de Guidel pour l'exercice 2015 a été arrêté le 21 janvier 2016.

Concernant l'exercice 2015, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal.

Le Compte Administratif fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe.

Les résultats du Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2015 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	+ 1 073 116,02 €
Dépenses de l'exercice	9 669 250,99 €
Recettes de l'exercice	+ 10 530 008,54 €
Résultat de clôture	+ 1 933 873,57 €

L'excédent de clôture en fonctionnement ressort à **1 933 873,57 €**

Section d'investissement

Excédent antérieur reporté	+ 1 284 028,79 €
Dépenses de l'exercice	4 660 094,47 €
Recettes de l'exercice	+ 4 366 421,47 €
Résultat de clôture	+ 990 355,79 €

L'excédent de clôture en investissement ressort à **990 355,79 €**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 18 mars 2016,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du Budget Principal de la Ville, conforme au compte de gestion du receveur.

(M. le Maire se retire de la salle au moment du vote)

**Adopté par 24 voix pour et 8 abstentions (C. PECCHIA, P. LE DRO, V. ROBIN CORNAUD, R. HENAULT, M. LE TEUFF, M. DAVID, L. DETREZ, PY LE GROGNEC)**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 04 Avril 2016  
Le Maire,  
François AUBERTIN

